

**Inspection pédagogique
régionale** Affaire suivie par :
IA IPR EVS

Rectorat de Montpellier
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier Cedex 2

Montpellier, le 8 octobre 2024

Les Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Établissements et Vie Scolaire

à

Mesdames et messieurs les Professeurs documentalistes
Mesdames et messieurs les Conseillers principaux
d'éducation

S/c de

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Objet : **lettre de rentrée des IA-IPR Établissements et Vie scolaire - Année scolaire 2024-2025**

Chères et chers collègues,

La circulaire de rentrée 2024-2025 fixe des orientations claires pour l'année scolaire à venir, visant à renforcer la cohésion sociale au sein de l'école, à lutter contre les inégalités et à garantir la réussite de tous les élèves.

En tant que conseillers principaux d'éducation et professeurs documentalistes, vous jouez un rôle essentiel dans la mise en œuvre de ces mesures. C'est pourquoi nous vous proposons cette feuille de route, qui vous guidera dans vos missions tout au long de l'année.

Les élèves

1. Maîtrise des savoirs fondamentaux

- **CPE** : Accompagner les élèves en difficulté, notamment en français et en mathématiques, en lien étroit avec les équipes pédagogiques. Favoriser la réussite de tous en participant activement aux conseils de classe et en assurant un suivi personnalisé des élèves.
- **Professeurs documentalistes** : Mettre à disposition des ressources pédagogiques adaptées aux besoins de tous les élèves. Participer à l'accompagnement des élèves notamment en faveur de l'apprentissage de la lecture et de la compréhension des consignes. Collaborer avec les enseignants de ces disciplines pour construire des parcours de réussite personnalisés.
- S'appuyer sur les évaluations nationales en participant à leur analyse collective menée en établissement.

2. Lutte contre les assignations et cohésion sociale

Inclusion et excellence

- **CPE** : Lutter contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement (programme pHARe). Assurer un climat scolaire serein et bienveillant. Accompagner les élèves dans leurs projets d'orientation.
- **Professeurs documentalistes** : Favoriser l'accès à l'information et à la culture pour tous les élèves. Proposer des actions d'orientation diversifiées.
- Inscrire les actions dans le cadre d'un « parcours avenir » formalisé.

Nouveaux programmes d'EMC : Citoyenneté et EMI

- Le nouvel arrêté renforce l'enseignement moral et civique au collège en clarifiant son volume horaire (30 minutes hebdomadaires) et en créant un nouveau dispositif de 18 heures annuelles en cycle 4 dédié à des projets citoyens dont la mise en œuvre débute en classe de 5ème dès cette rentrée. Ces 18 heures permettent de formaliser et poursuivre les actions déjà menées et encouragent une approche pluridisciplinaire, tout en ouvrant de nouvelles perspectives d'engagement pour les élèves.

Lien : arrêté du 29 mai 2024 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo24/MENE2413934A>

3. Ecole Promotrice de Santé

- **Le parcours éducatif de santé**, présent à tous les niveaux, vise à mieux structurer les actions en faveur de la santé des élèves. Il s'articule autour de trois axes : l'éducation à la santé, la prévention des risques et la protection de la santé dans un environnement favorable.
- **Santé mentale** : Dès la rentrée 2024, les personnels de vie scolaire et les CPE bénéficieront d'une formation spécifique pour mieux détecter les signes de mal-être chez les élèves, les accompagner et les orienter vers les ressources adaptées.
- **Culture numérique – Inscrire son action dans l'apprentissage d'un usage raisonné des écrans – contribuer à la certification PIX élèves.**

Méthodologie pour les personnels

- **Collaboration et outils numériques** : Collaborer avec l'ensemble de la communauté scolaire et les partenaires pour mettre en œuvre des projets pédagogiques et éducatifs
- **Pour les CPE** : Le projet éducatif vie scolaire de l'établissement, afin d'assurer la cohérence des actions menées avec les orientations générales de l'établissement.
- **Pour les professeurs documentalistes** : Le projet de politique documentaire, afin d'évaluer l'adéquation des ressources et des actions proposées avec les besoins des usagers et les objectifs pédagogiques de l'établissement.
- **Evaluation de l'action** : Analyse réflexive des projets et actions menés sur la base d'indicateurs.

Nous vous encourageons à travailler en lien étroit avec vos collègues et à inscrire vos actions dans une perspective systémique, notamment dans le cadre de l'évaluation de l'établissement.

Nous vous remercions pour votre engagement quotidien, passé et à venir, au service de la réussite de tous les élèves. Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

David Aubailly, Frédéric Blasco, Vincent Dupayage, Stéphane Jolivet, Isabelle Mercier,
IA IPR EVS

* **RAPPEL** : Pour être destinataire des informations publiées sur les listes de diffusion, merci de faire activer par votre établissement une adresse académique dédiée :

- cdi.[RNE-ETABLISSEMENT]@ac-montpellier.fr pour les professeurs documentalistes
- cpe.[RNE-ETABLISSEMENT]@ac-montpellier.fr pour les CPE

Ressources

Circulaire de rentrée 2024 : <https://www.ac-montpellier.fr/ne-laisser-aucun-eleve-au-bord-du-chemin-la-circulaire-de-rentree-2024-126722>

Dossier de rentrée ministre : <https://www.education.gouv.fr/media/196606/download>

Dossier de rentrée rectrice : <https://www.ac-montpellier.fr/dossier-de-presse-rentree-2024-126835>

Projet d'académie 2024-2027 : <https://www.ac-montpellier.fr/media/34191/download>

Compétences numériques, certification PIX : <https://www.pearltrees.com/t/certification-competences/les-parcours-pix-orga/id3083765>

Programme PHARE de lutte contre le harcèlement : <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435>

Valeurs de la République (ressources académiques et nationales) : <https://accolad.ac-montpellier.fr/section/etablissement/politique-et-animation-educative/appropriation-des-valeurs-de-la-republique-snu-reserve-citoyenne>

Circulaire EMI : <https://eduscol.education.fr/1531/education-aux-medias-et-l-information>

Vademecum EMI : <chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://eduscol.education.fr/document/33370/download>

Démocratie scolaire (ressources académiques) : <https://www.ac-montpellier.fr/la-democratie-scolaire-au-sein-de-l-academie-de-montpellier-121739> et <https://www.ac-montpellier.fr/kit-engagement-lyceen-rentree-2024-engage-toi-prends-part-aux-decisions-qui-te-concernent-126772>

Programme Académique de Formation : <https://www.ac-montpellier.fr/eaafc-montpellier>

Composition de l'équipe EVS académique 2024-2025 et répartition géographique des inspecteurs

Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques Régionaux :

- **David AUBAILLY** : référent académique CPE et AED, territoires : département de l'Hérault (réseaux : Fabrègues, Montpellier-Centre, Lunel), département de la Lozère
- **Frédéric BLASCO** : référent académique personnels de direction et AED, territoires : département de l'Aude, département de l'Hérault (réseaux Agde et Sète).
- **Vincent DUPAYAGE** : référent académique CPE, territoires : département du Gard (réseaux : Gard rhodanien, Les trois rochers, Les ponts du Gard, Arènes-Camargue), département de l'Hérault (réseau : Béziers)
- **Stéphane JOLIVET** : référent académique Documentation, territoires : département des Pyrénées Orientales, Andorre, département de l'Hérault (réseau : Saint Mathieu de Tréviers)
- **Isabelle MERCIER** : référente académique Documentation, territoires : département du Gard (réseaux : Pays viganais, Romanité, les Cévennes gardoises – G Bastide), département de l'Hérault (réseaux : Montarnaud, Bédarieux, Lodève, Pézenas).

Chargées de mission d'inspection :

- Anne-Valérie MILLE-FRANC, Paul ROUFFIA : documentation
- Céline ARNOULD, Christelle CORDIER, Delphine RIVEL et Lionel JUST : vie scolaire, éducation

Professeurs formateurs académiques (PFA) :

- Magalie DAVID et Alix FREDIANI : documentation
- Julie BLANC et Pascale CAMMAN-CANATO : vie scolaire, éducation

Interlocuteurs académiques au numérique (IAN) : -

- Delphine LAURENT : documentation
- Émilie GARDES : vie scolaire, éducation

Contributeur PPA :

- Delphine LAURENT : documentation
- Marine PIERRET : vie scolaire, éducation